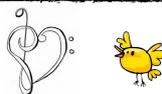


Établissement
d'enseignement artistique

Jouer ensemble !



Prendre plaisir !



Se former !



RochelaMusique n°92

juin 2015

Journal du **Centre Musical Municipal** de Roche la Molière

Inscription rentrée 2015/16

Permanences pour renseignements et inscriptions :

- **Lundi 8, 15, 22, 29 juin et 31 août de 16h à 19h**
- **Mardi 9, 16, 23, 30 juin et 1er septembre de 16h à 19h**
- **Mercredi 10, 17, 24 juin, 1er juillet et 2 septembre de 16h à 19h**
- **Jeudi 11, 18, 25 juin, 2 juillet et 3 septembre de 16h à 19h**

POUR TOUTES LES DISCIPLINES, NOS « ANCIENS ÉLÈVES » DOIVENT OBLIGATOIREMENT S'INSCRIRE EN JUIN POUR GARDER LEUR PLACE.

UNE FEUILLE D'INSCRIPTION SERA ENVOYÉE À CHAQUE ANCIEN ÉLÈVE. DES FICHES VIERGES SONT DISPONIBLES POUR LES NOUVEAUX.

La musique est un langage universel qui se joue de toutes les barrières et permet de vrais échanges intergénérationnels.

Bien entendu, pour accéder à ce moyen de communication si précieux, l'apprentissage demande de la patience et de l'ouvrage.

Il faut donc souligner l'importance du « tronc commun » qu'est le cours de Formation Musicale. Rassembler l'ensemble des élèves qui souhaitent jouer d'un instrument autour d'un même objectif : l'autonomie pour devenir des musiciens « amateurs bien éclairés ». Ainsi, je ne peux que vous conseiller et vous encourager à suivre les cours de Formation Musicale jusqu'à la fin du cycle II.

Bien évidemment, il y a un réel plaisir à pratiquer la musique qui plus est à plusieurs. D'ailleurs, le Centre Musical Municipal est une école où l'on apprend mais aussi une école où l'on pratique. La pratique artistique est une richesse et une source de plaisir. Elle permet d'acquérir une discipline personnelle et le développement de la créativité.

L'Art donne du plaisir, une manière de s'oublier pour mieux se connaître, se libérer et s'ouvrir à l'autre.

Que vous soyez ancien élève ou nouvel élève soyez les bienvenus !

Hervé FREYCENON

Début des cours lundi 14 septembre 2015


Roche la Molière
d'histoire et d'avenir

Loire
LE DÉPARTEMENT

Harmonie des Mineurs



Dédié à toutes les passions et à tous les niveaux d'engagement le Centre Musical Municipal est un lieu de pratique, de convivialité et de Culture.

Parcours « Découverte »

Le **Jardin Musical** est un cours ludique qui s'adresse aux enfants en classes maternelles (de 3 à 5 ans). La séance proposée est basée sur le jeu avec la pratique ; du chant, de l'expression corporelle, jeux d'écoute, pratique instrumentale (percussions, xylophone ...). A travers différents thèmes travaillés dans l'année nous essayons de développer la sensibilité, l'épanouissement, l'esprit de groupe, la concentration, l'écoute et le respect.

ou

L'**Éveil Musical** (pour les 6 ans CP), c'est un approfondissement du Jardin Musical. Développement de la justesse, de l'oreille à travers le chant, de la pulsation, de l'écoute toujours par le jeu. Découverte des notes, du rythme, des différents timbres etc ...

ou

Une 1ère année de **Formation Musicale** (dès 7 ans) Elle permet la découverte de tous les instruments d'orchestre. C'est une année d'initiation et de mise en place des bases musicales et techniques. Le cours se veut ouvert à tous, ludique et essentiellement sensoriel. Cours pour les enfants (1C1) et cours pour les Ados/Adultes (1CA1).

ou

La découverte d'un instrument en cours individuel. Pour le VIOLONCELLE, le VIOLON, la TROMPETTE, l'ACCORDINA, l'ACCORDÉON, la FLÛTE À BEC et la PERCUSSION les élèves peuvent démarrer à l'âge de 6 ans voire 5 ans dans certains cas. Le cours instrumental est obligatoirement associé au cours de Formation Musicale à partir de 7 ans (voir « Formation Complète »).

Parcours "Ensemble"

Ce parcours permet de faire de la **musique d'ensemble** dans l'une des nombreuses formules de pratique musicale encadrée qui sont proposées : orchestre d'harmonie, orchestre de cordes, orchestres juniors, ateliers musiques actuelles, ensemble d'accordéons, ensemble de guitares, ateliers de technique vocale, chorale pour enfants, chœur pour adultes, musique de chambre, ateliers pour personnes handicapées, ateliers instrumentaux en fonction des demandes ...

Parcours « Formation Complète »

Ce parcours permet d'acquérir les bases nécessaires à une pratique musicale autonome et de préparer à l'intégration éventuelle d'une formation diplômante. Le cours de Formation Musicale est obligatoire jusqu'à 14 ans ou le niveau 2C2.

À partir de 7 ans, les élèves suivent en parallèle : **Un cours d'instrument** (ou de chant) hebdomadaire individuel +

Un cours de formation musicale hebdomadaire collectif + **Un ensemble** : musique de chambre, orchestre, ensemble vocal...

Les études sont organisées en 2 cycles de 4 ans en moyenne. Pendant la durée du cycle, le suivi des élèves se fait par contrôle continu et auto-évaluation. Des audition-conseils sont proposées aux élèves chaque année. En fin de cycle, une évaluation de l'ensemble de la pratique musicale de l'élève au regard du référentiel de compétences défini dans le règlement des études a lieu. Nos élèves passent les épreuves du Département de la Loire. Ceci en conformité avec le Schéma départemental de développement des Enseignements Artistiques et en concertation avec l'élève et sa famille.

HORAIRE DES COURS D'ÉVEIL, JARDIN ET FORMATION MUSICALE

Jardin Musical et Éveil Musical

Jardin Musical (3-5ans)	Mardi de 16h45 à 17h30	avec Viviane CHARRETIER
Jardin Musical (3-5ans)	Jeudi de 16h45 à 17h30	avec Viviane CHARRETIER
Éveil Musical (6 ans CP)	Jeudi de 17h30 à 18h30	avec Viviane CHARRETIER

Formation Musicale 1er Cycle : Cycle des Apprentissages Fondamentaux

1C1	Cycle 1	Lundi de 16h45 à 18h15	avec Christèle FREYCENON
1C1	Cycle 1	Mercredi de 13h30 à 15h00	avec Christèle FREYCENON
1C2	Cycle 1	Lundi de 17h45 à 19h15	avec Christèle FREYCENON
1C2	Cycle 1	Mercredi de 14h30 à 16h00	avec Christèle FREYCENON
1C3	Cycle 1	Mardi de 17h00 à 18h30	avec Audrey GAYTON
1C4	Fin de Cycle 1	Mardi de 18h00 à 19h30	avec Audrey GAYTON

Les élèves du cours 1C4 préparent et présentent l'examen départemental de fin de 1er cycle.

Formation Musicale 2ème Cycle : Cours de Culture et de Pratiques Musicales

2C1	Cycle 2	Mercredi de 13h30 à 15h00	avec Audrey GAYTON
2C2	Cycle 2 (dernier niveau obligatoire)	Mercredi de 14h30 à 16h00	avec Audrey GAYTON
2C3	Cycle 2	Mercredi de 16h30 à 18h00	avec Audrey GAYTON
2C4	Fin de Cycle 2	Mercredi de 17h30 à 19h15	avec Audrey GAYTON

Les élèves du cours 2C4 préparent et présentent l'examen départemental de fin de 2ème cycle

Formation Musicale pour Ados/Adultes

1CA1	Mardi de 19h30 à 20h30	avec Audrey GAYTON
1CA2	Samedi de 9h15 à 10h15	avec Clément LEMAIRE
1CA3/4	Samedi de 10h15 à 11h15	avec Clément LEMAIRE

Matériel à avoir pour la Formation Musicale :

Une def USB et un porte-vues (1C1,1C2,1C3,1C4, 2C1,2C2,2C3 et 2C4)

Des ouvrages sont prêtés par le Centre Musical Municipal, merci d'en prendre soin s'il vous plaît.

FORMATION INSTRUMENTALE

Qui peut commencer un instrument ?

Les adultes, les ados et les enfants ! Pour les enfants, voici nos règles et conseils :

Pour le PIANO, il est vraiment préférable d'attendre une année de Formation Musicale avant de commencer.

Pour la GUITARE et le CHANT, nos professeurs prennent les élèves à partir de 8 ans.

Pour le VIOLONCELLE, le VIOLON, la TROMPETTE, l'ACCORDINA, l'ACCORDÉON, la FLÛTE À BEC et les PERCUSSIONS les élèves peuvent démarrer à l'âge de 6 ans (voire 5 ans dans certains cas).

Pour le TUBA, le TROMBONE, le SAXOPHONE, la CLARINETTE et la FLÛTE TRAVERSIÈRE : début possible dès 7 ans. Ceci en même temps que l'enfant débute la FORMATION MUSICALE (IC1).

Discipline instrumentale

Violon
Saxophone
Flûte traversière et à bec
Violoncelle
Piano
Piano
Percussion
Guitare
Accordéon-Accordina
Clarinettes
Chant
Trompette
Trombone et Tuba

Professeurs

Isabelle TRIOLLIER
Élodie CHAPELAND
Nathalie CHAVANNE
Christèle FREYCENON
Valérie GONZALEZ
Audrey GAYTON
Sylvain JAILLARD
Henry LEMAIRE
Jérôme MAURY
Viviane CHARRETIER
Clotilde VACHER
Hervé FREYCENON
Shuai ZHAO

Jour(s) de cours

Mardi, Jeudi et Vendredi
Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi
Vendredi
Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi
Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi
Mardi et Vendredi
Lundi et Mercredi
Lundi, Mardi et Mercredi
Lundi et Vendredi
Mardi et Jeudi
Lundi, Mercredi et Jeudi
Mardi et Mercredi
Vendredi

Concernant la formation instrumentale, les professeurs contacteront les **élèves inscrits** à partir du lundi 7 septembre afin de définir un horaire de cours. Les « **anciens élèves** » des classes instrumentales doivent impérativement s'inscrire en **juin** !

Au-delà les places seront considérées comme « vacantes ».

ATELIERS

Atelier de Musiques Actuelles :

- 1^{er} groupe avec Valérie GONZALEZ : mardi de 19h30 à 20h30
- 2^{ème} groupe avec Valérie GONZALEZ : mardi de 18h30 à 19h30
- 3^{ème} groupe avec Valérie GONZALEZ : jeudi de 19h00 à 20h00

Ateliers de Technique Vocale :

- les Z'Ados : mercredi de 16h à 17h
 - Sing to Swing (Gospel, Swing et Musiques du monde) : mercredi de 19h45 à 21h15.
 - Beija Flor (Jazz vocal et musique latine) : lundi de 19h45 à 20h45.
- Tous les Ateliers de technique vocale sont encadrés par Clotilde VACHER.



PRATIQUES COLLECTIVES

Chœur pour Adultes : mercredi de 19h à 21h avec Hervé FREYCENON

(Travail de la voix de 19h à 19h30 avec Clotilde VACHER - accompagnement Audrey GAYTON).

Chorale pour Enfants : elle est intégrée au cours de FM niveaux 1C1, 1C2, 1C3 et 1C4.

Orchestres juniors :

- « Les P'tiots » jeudi de 17h30 à 18h15 avec Hervé FREYCENON
- « Les Zinz'Hars » jeudi de 18h à 19h avec Hervé FREYCENON

Orchestre de Chambre : vendredi de 20h à 21h30 avec Christèle FREYCENON

Harmonie et Orchestre Fil'Harmonie : vendredi de 20h à 21h45 avec Hervé FREYCENON

Ensemble d'Accordéons « AccRocheNotes » : lundi de 18h30 à 19h30 avec Jérôme MAURY

Ensemble de Guitares « Manouche Band » : mercredi de 19h15 à 20h00 avec Henry LEMAIRE

Nouvel Ensemble de Guitares « Argutie » : mercredi de 18h30 à 19h15 avec Henry LEMAIRE

Pour le **Celloband**, l'ensemble **Kéramos**, les **4'Zaccs**, les **Têtes en l'air**, les **Frappadingues**, **Ensemble de Cuivres** ... le fonctionnement sera défini par les enseignants.

TARIFS 2015/16

Au titre de la participation financière des familles

Pratique(s) Collective(s) uniquement : 65 €/an pour les rouchons et extérieurs

Chœur, Orchestre de Chambre, Ensemble d'accordéons, Orchestres juniors, Manouche Band etc

Atelier(s) uniquement (ou Pratique Collective + Atelier) : 150 €/an pour les Rouchons et **180 €/an** pour les extérieurs. Ceci concerne les Ateliers de Technique Vocale Beija Flor, Sing to swing, les Z'Ados, les Ateliers de Musiques Actuelles et les Ateliers instrumentaux.

COURS	Élèves de Roche la Molière	Élèves extérieurs
Jardin et Éveil Musical ou Formation Musicale seule	180€/an ou 60€/trimestre ou 18€/mois	200€/an ou 70+70+60€/trimestre ou 20€/mois
Instrument ou instrument + FM	410€/an ou 140+140+130€/trimestre ou 41€/mois	460€/an ou 160+150+150€/trimestre ou 46€/mois
2 instruments ou 2 instruments + FM	730€/an ou 250+240+240€/trimestre ou 73€/mois	830€/an ou 280+280+270€/trimestre ou 83€/mois

Les **pratiques collectives** et **ateliers** sont gratuits pour ceux qui suivent un **cours**.

Réductions uniquement pour plusieurs élèves en cours :

- 2 élèves en cours - **30 €** - 3 élèves en cours - **80 €** - 4 élèves en cours - **120 €** - 5 élèves en cours - **160 €**

Possibilités de régler :

- par chèques vacances - par Pass-Loisirs-Rouchons - par chèques bancaires - en numéraire - par Virement

Dans le but d'améliorer le service nous étudions la possibilité de mettre en place dès septembre le prélèvement pour ceux qui règlent en trois ou dix fois.

Les chèques bancaires doivent être libellés à l'ordre du « **Trésor Public** »

La cotisation se paie soit :

- En **une fois** : *entre le 31 août et le 11 septembre.*
- En **trois fois** : *1^{er} versement entre le 31 août et le 11 sept. puis 2^{ème} versement entre le 4 janvier et le 11 janvier et 3^{ème} versement entre le 25 avril et le 2 mai.*
- En **dix fois** : *obligatoirement le 1^{er} lundi de chaque mois (7 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre, 4 janvier, 8 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai et 6 juin).*

 Le **tarif Rouchon** est appliqué aux élèves extérieurs qui participent régulièrement aux activités des ensembles suivants : - Orchestre de Chambre - Fil'Harmonie - Harmonie des Mineurs - Orchestres juniors « les P'tiots » et les « Zinz'Hars » - Ensemble d'Accordéons « AccRocheNotes » - Les ensembles de Guitares « Manouche band » et « Argutie ».

Les autres pratiques collectives ne donnant pas droit au tarif Rouchon.



Nous contacter :



Centre Musical Municipal - Boulevard Blaise Pascal - 42230 Roche la Molière
(entre le gymnase de la Varenne et le Collège Louis Grüner)

roche.musique@wanadoo.fr - www.rochelamusique.com - secrétariat 04 77 50 44 73 - direction 06 07 76 39 95